Rallye 974 Maths 3^{ème}/2^{nde}











Règlement intérieur, année scolaire 2020 - 2021

Index

<u>Article 1 : Présentation et partenaires</u>

Article 2: Objectifs

Article 3 : Classes jumelées

Article 4: Entraînement

Article 6 : Épreuve finale du rallye

Article 7 : Envoi des dossiers-réponses

Article 8 : Les sujets du rallye

Article 9 : Durée, date et lieu des épreuves

Article 10: Envoi des sujets

Article 11 : Critères d'évaluation

Article 12: Calendrier

Article 13: Remise des prix

Article 14: Inscriptions

Article 15: Modification du règlement intérieur

Article 16 : Responsabilité de l'équipe du Rallye 974 Maths

Article 17 : Équipe du Rallye 974 Maths

Article 1: Présentation et partenaires

L'académie de la Réunion, en collaboration avec l'IREM et l'association Sciences-Réunion, organise un rallye mathématiques pour les classes de troisième et de seconde, intitulé "**Rallye 974 Maths**": 3^{ème} Prépa Pro/2^{nde} Pro, 3^{ème}/2^{nde} Pro et 3^{ème}/2^{nde} GT. À ce titre, une équipe de professeurs de collèges et de lycées est chargée de son fonctionnement dans le cadre d'un atelier à l'IREM (cf. article 16).

Article 2: Objectifs

Les enjeux du Rallye 974 Maths revêtent deux aspects :

- réfléchir sur un problème en développant une démarche d'investigation s'adossant à des prises d'initiatives en mathématiques par les élèves,
- favoriser des pratiques collaboratives de travail entre élèves,

L'objectif qualitatif vise une prise en compte et une mise en valeur des procédures et des démarches de résolution des élèves par les professeurs.

Article 3 : Classes jumelées

En raison de la crise sanitaire et contrairement aux années précédentes :

- LE RALLYE 974 MATHS NE POURRA PAS SE DÉROULER EN MODE LIAISON COLLÈGE-LYCÉE.
- CHAQUE CLASSE S'INSCRIRA ET PARTICIPERA AU RALLYE 974 MATHS INDIVIDUELLEMENT.

Article 4 : Entraînement

- Une phase « d'entraînement » peut avoir lieu tout au long de l'année scolaire au moment souhaité par le professeur qui souhaite inscrire sa classe.
- Chaque classe pourra travailler sur des sujets du rallye des éditions précédentes.
- On pourra retrouver les sujets des éditions précédentes et des informations complémentaires aux adresses suivantes :
 - http://irem.univ-reunion.fr/spip.php?article1070
 - https://pedagogie.ac-reunion.fr/mathematiques/lycee/actions/rallye-974-maths-edition-2019.html

Article 6 : Épreuve finale du rallye

Pour l'épreuve finale qui se déroulera selon le calendrier mentionné à <u>l'article 12</u>, la classe est rassemblée dans une salle dûment équipée pour le déroulement de l'épreuve et placée sous la responsabilité d'un surveillant (éventuellement le professeur de la classe).

- Le surveillant distribue le sujet du rallye mathématiques aux élèves et donne les consignes. Il doit rester neutre quant à la résolution des problèmes, la rédaction des solutions et la réalisation des fichiers informatiques.
- Le professeur se chargera de réserver une salle équipée d'au moins un ordinateur avec haut-parleurs, ainsi que les logiciels usuels de mathématiques du collège et du lycée (tableur, logiciel de géométrie dynamique, logiciels dédiés à l'algorithmique comme Python ou Scratch, logiciels de calcul formel,...).

- Tout le matériel usuel est autorisé. Les élèves pourront notamment utiliser l'ordinateur, la tablette numérique, la calculette. L'accès à Internet n'est pas autorisé.
- Le professeur ayant inscrit la classe devra ensuite renvoyer les dossiers-réponses à l'inspection (modalités décrites à l'article 7).

À l'issue de cette épreuve finale, il n'y aura pas de retour des dossiers-réponses corrigés.

Article 7 : Envoi des dossiers-réponses

Le professeur ramasse à la fin de l'épreuve le dossier-réponse, le cas échéant récupère sur clé USB les fichiers informatiques. Tous les fichiers informatiques seront nommés de la manière suivante : « R21#ID_PX (ex : R21#023_P2) ». Si plusieurs groupes travaillent sur le même problème, les élèves doivent alors faire une synthèse des différentes démarches produites pour n'en fournir qu'une seule solution. Puis les professeurs scannent les dossiers réponses et envoient les productions scannées des élèves à l'adresse e-mail : liaison3eme2nde-maths@ac-reunion.fr

Article 8: Les sujets du rallye

Un sujet de rallye est constitué de cinq problèmes maximum. Il contient :

- Des problèmes de modélisation n'ayant pas nécessairement une solution unique (choix du modèle à l'initiative du groupe) pour lequel une démarche d'investigation doit être mise en œuvre. La solution de ces problèmes devra être présentée sous forme d'une narration de la recherche du groupe.
- Le sujet pourra couvrir plusieurs domaines des mathématiques (statistiques, géométrie, algèbre, fonctions, probabilités, algorithmique et programmation, etc.).
- La résolution des problèmes pourra nécessiter l'usage des outils numériques. Les élèves pourront rendre le ou les fichiers informatiques correspondants.
- Le niveau des problèmes permettra à chacun (3^{ème}, 2^{nde}, 2^{nde} pro) de participer à sa résolution, que les méthodes soient expertes, innovantes ou artisanales.
- La présentation d'un sujet pourra se faire à l'aide d'une vidéo sonore ou d'autres logiciels de présentation (powerpoint, prezi, cartes mentales,...).
- Afin de promouvoir le domaine 1 du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (des langages pour penser et communiquer), un des problèmes pourra être écrit dans une autre langue (créole, anglais).

Article 9 : Durée, date et lieu des épreuves

- Durée de l'épreuve : 1h45. Il n'y a pas d'horaire imposé.
- Les élèves doivent rester durant toute la durée de l'épreuve.
- Exemple : début de l'épreuve : 9 h 00 ; fin de l'épreuve : 10 h 45.
- Date : l'épreuve s'effectuera sur un créneau fixé par le chef d'établissement en fonction du calendrier proposé (cf. article 12).
- Lieu: dans l'établissement

Article 10: Envoi des sujets

- Au plus tard la semaine précédant le début de l'épreuve, les sujets ainsi que les dossiers-réponses seront transmis par voie électronique aux chefs d'établissements dont les classes participent au rallye 974 Maths (les professeurs participants seront également prévenus de cet envoi). Un dossier Owncloud sera créé à cet effet.
- Il appartient aux chefs d'établissement, en liaison avec les professeurs participants, de planifier le déroulement des épreuves ainsi que la réalisation des photocopies des sujets. Les professeurs devront vérifier le bon fonctionnement des pièces jointes.

Article 11: Critères d'évaluation

- L'apprentissage des mathématiques au collège et au lycée vise à développer des compétences transversales (autonomie, prise d'initiative, adaptabilité, créativité, rigueur, travail collaboratif, persévérance) et des compétences spécifiques aux mathématiques (Chercher, Modéliser, Représenter, Calculer, Raisonner, Communiquer). Ces compétences seront prises en compte dans l'évaluation.
- La maîtrise de la langue française (orthographe, rédaction) est un élément essentiel pour la communication dans les narrations de recherche et sera prise en considération par les correcteurs.
- L'utilisation des TICE est aussi un critère valorisé pleinement par le jury.

Article 12: Calendrier

Lundi 25 janvier 2021	Ouverture de la campagne d'inscription
Lundi 15 février 2021	Date limite d'inscription
Du lundi 22 mars au vendredi 2 avril 2021 (½ journée à choisir sur cette période)	Rallye 974 Maths - Édition 2021 : épreuve finale
Avril 2021	Résultats et récompenses

Article 13: Remise des prix

- Un trophée a été réalisé par les élèves de CAP Menuiserie du lycée Paul Langevin (voir photo en dernière page). Ce trophée est constitué de deux parties. À l'issue de l'épreuve finale, ce trophée sera attribué à la classe gagnante. Chaque classe gardera une partie du trophée et le remettra en compétition l'année suivante.
- Le trophée deviendra la propriété de l'établissement si les élèves de cet établissement gagnent la première place du rallye mathématiques trois années consécutives.
- Des prix seront accordés aux classes jumelées (première, seconde et troisième place) victorieuses du rallye après l'épreuve finale.
- Une galerie numérique sera mise en ligne (site académique des mathématiques, site de l'IREM) afin de valoriser les productions d'élèves ayant attiré l'attention du jury lors des corrections.
- Une exposition des productions originales pourra se faire l'année scolaire suivante lors de la fête de la science.

Article 14: Inscriptions

- Le nombre de classes inscrites est <u>limité à 35</u>, dans l'ordre d'inscription. La date de réception du formulaire d'inscription dûment complété fera foi.
- Un formulaire en ligne devra être complété: un lien sera transmis à tous les professeurs et établissements par voie électronique au moment du lancement du rallye mathématique de l'année scolaire.
- Pour tout besoin d'information complémentaire ou toute question, les enseignants pourront contacter le coordonnateur de ce rallye, M. Florian TOBÉ, <u>Florian.Tobe@ac-reunion.fr</u>.

Article 15 : Modification du règlement intérieur

Le règlement intérieur du rallye mathématiques 3^{ème}/2^{nde} est établi par les membres de l'équipe du rallye mathématiques sous la responsabilité de l'inspection pédagogique régionale de mathématiques. **Il peut être modifié afin d'optimiser la réussite entière de cette action.**

Article 16 : Responsabilité de l'équipe du Rallye 974 Maths

- Les membres de l'équipe du rallye mathématiques dégagent leur responsabilité pour tout incident technique ne relevant pas de leurs compétences, et en particulier en cas de mauvaise réception des sujets ou de problèmes d'organisation qui empêcheraient le bon déroulement de ces épreuves.
- A l'issue de l'épreuve finale, le jury établira un classement général des classes jumelées.
- La notation établie par le jury est sans appel. Aucun recours portant sur le déroulement du concours, les résultats ou les décisions du jury ne pourra être accepté.

Article 17 : Équipe du Rallye 974 Maths

Hadja-Maïmouna DIAGNE, lycée professionnel privé Cluny (Sainte-Suzanne)

Philippe ROULPH, lycée Sarda Garriga (Saint-André)

Quentin SOUILLOT, collège Amiral Pierre Bouvet (Saint-Benoît)

Florian TOBÉ, collège de la Ligne-des-Bambous (Saint-Pierre) - Coordonnateur

Sous la responsabilité de David MICHEL, IA-IPR de mathématiques, académie de la Réunion.



Trophée du Rallye 974 Maths 3ème/2nde